

# Soupçons d'emploi fictif à la mairie de Bagnolet

Plusieurs candidats aux municipales montent au créneau après une perquisition de la Brigade de répression de la délinquance économique à la mairie. Visite qui serait liée à une suspicion d'emploi fictif.



D'après le maire Tony di Martino (PS), la police est venue chercher le dossier d'un agent (Illustration). LP/E.M.

Par **Hélène Haus** avec **M.Fr.**

Le 26 février 2020 à 11h01, modifié le 26 février 2020 à 11h50

A moins de trois semaines des élections municipales, une visite de la Brigade de répression de la délinquance économique (BRDE) à l'hôtel de ville de Bagnolet provoque des remous dans la campagne. La perquisition aurait eu lieu en mairie le 5 février dernier.

Contactée, la BRDE se refuse à tout commentaire. Mais d'après nos informations, une enquête a bien été ouverte. Selon plusieurs sources, la descente de police porterait sur un emploi fictif concernant le poste d'une femme embauchée en 2018 comme chargée de mission urbanisme à la mairie.

## **Un agent recruté en 2018**

Cette personne aurait été recrutée en juillet 2018 pour une durée d'un an. Durant cette période, elle n'aurait en fait quasiment pas été présente en mairie pour cause de congé maladie, puis de congé maternité. Le maire aurait ensuite pris un arrêté la renouvelant pour un an - de juillet 2019 à juillet 2020 - en dépit de l'avis de plusieurs responsables de la mairie.

Dans un document que nous avons consulté, ces derniers affirment en effet « n'avoir pas sollicité ce recrutement ». D'après une source, cette embauche aurait fait suite à des menaces physiques proférées à l'encontre du maire par l'entourage de la personne recrutée. Ces derniers auraient débarqué dans la mairie en 2018 pour exiger un poste.

## **Réactions en chaîne des candidats**

Ces derniers jours, plusieurs candidats aux municipales se sont émus de cette perquisition. Le premier tacle est parti de l'ancien maire

communiste Marc Everbecq. « Nous apprenons par le bouche-à-oreille qu'une perquisition a eu lieu dans l'hôtel de ville. Le motif serait : emploi fictif. Aucun maire ou élu jusqu'à ce jour dans l'histoire de Bagnolet n'a fait l'objet d'une perquisition concernant sa gestion des affaires communales », s'est offusqué celui qui est désormais tête de la liste (SE) Bagnolet Agir.

« L'information s'est très vite répandue dans la commune, la perquisition s'étant déroulée sous les yeux des agents. Certains ont même été auditionnés depuis », commente-t-il.

Dimanche, Raquel Garrido, ancienne porte-parole de la France Insoumise – qui part en ticket sur la liste de Laurent Jamet (PCF) - a interpellé en public, au marché, le maire socialiste Tony Di Martino, qui se représente pour un deuxième mandat.

### **« Les habitants n'en peuvent plus des affaires »**

Et lundi, c'est cette fois-ci Claire Laurence, tête de liste de Changeons la ville - soutenue notamment par EELV - qui a publié un courrier sur Facebook demandant au maire de s'expliquer. « Est-il vrai qu'une perquisition de la brigade financière a été pratiquée dans les bureaux de l'hôtel de ville ? Est-il vrai que cette enquête est relative à un soupçon d'emploi fictif concernant une personne que vous avez personnellement décidé d'embaucher en juillet 2018 ? Est-il vrai que vous avez décidé de renouveler le contrat de la personne concernée malgré des avis formellement défavorables de vos propres services ? », écrit-elle.

« Les gens ont le droit de savoir ce qu'il se passe dans leur mairie à la veille d'une élection, souffle Claire Laurence. Les habitants n'en peuvent plus des affaires qui gangrènent la commune depuis des

années. Et cela a commencé bien avant l'arrivée de Tony Di Martino. Faut-il rappeler que le centre technique municipal avait également été perquisitionné sous le mandat de Marc Everbecq ? »

## **Des « accusations fantaisistes », pour le maire**

Le maire Tony Di Martino dénonce le comportement de ses concurrents. « Ils parlent d'éthique politique dans leur programme, mais lancent des accusations fantaisistes à la veille des municipales en espérant que cela va les servir », tacle l'édile. Ce dernier confirme seulement que la police est venue à l'hôtel de ville pour « consulter le dossier d'un agent ». « Ce n'était pas une perquisition », affirme-t-il, se refusant à tout commentaire « sur une enquête en cours ». L' élu a porté plainte contre X pour dénonciation calomnieuse.

En mars 2019, un rapport publié par la Chambre régionale des comptes sur la gestion de Bagnolet entre 2012 et 2017 pointait des « anomalies » en matière de gestion des ressources humaines de la commune. Notamment « en matière de recrutement d'agents non titulaires, des rémunérations indues sur la base de reconstitution rétroactive de carrière et de recrutement de collaborateurs d'élus en surnombre au regard des limites réglementaires ».